

## 2<sup>ème</sup> document traduit :

Les questions sur lesquelles l'évaluation de la phase 2 va se pencher sont les suivantes :

• **Stratégie et niche du PMF**

- Quelle est la niche du PMF au sein du FEM dans le contexte actuel d'évolution?
- Les programmes nationaux du PMF embrassent-ils pleinement le processus de « reclassification »? En particulier, quels sont les facteurs qui favorisent ou entravent la progression du démarrage de cette «reclassification»?

• **L'efficacité du PMF**

- Quelles efficacité et durabilité sont atteintes au niveau du projet ?
- Dans quelle mesure les résultats du PMF ont été élargis, reproduits ou intégrés et quels sont les facteurs qui favorisent ou entravent cela? Quel est le rôle du PNUD et d'autres agences du FEM dans ce domaine?
- Quels sont les détails de la présentation concernant le cofinancement et l'exécution?

• **Contribution du PMF au développement durable et aux OMD**

- Dans quelle mesure le PMF contribue-t-il à réduire les inégalités entre les sexes et à la promotion de l'autonomisation des femmes?
- Dans quelle mesure le PMF fait-il face aux questions de la pauvreté, de l'inégalité et de l'exclusion?

## 3<sup>ème</sup> document traduit :

### Commentaires du PMF et suggestions à prendre en considération dans les questions de la phase 2 l'évaluation conjointe.

1. Nous présumons que les questions clés pour la phase 2, partagée par Juha (ci-dessous) sont considérées comme des « questions de recherche ». Les présentes questions de l'enquête seront travaillées, si nécessaire, comme spécifiques à des secteurs et à un contexte de la situation. Les questions de l'étude pourraient être testées par un exercice de pré - enquête. Le CPMT du PMF l'appréciera également si nous avons la possibilité de nous exprimer sur les questions réelles de l'enquête.

2. Des commentaires et suggestions spécifiques à prendre en considération sur les questions d'évaluation sont sommairement présentés ci-dessous :

#### **Stratégie et niche du PMF**

- Quelle est la niche du PMF au sein du FEM dans le contexte actuel d'évolution?
  - *Le PMF se félicite de cette question et considère qu'elle est très importante d'autant plus qu'il est tourné vers l'avenir et aidera le programme à s'adapter aux grands défis de la prochaine phase opérationnelle.*
  - *Le processus pour répondre à cela a commencé avec la section « PMF OP6 directions stratégiques » dans le document de refinancement du Secrétariat du FEM qui sera également dans une « disposition de mise en œuvre du PMF pour GEF6 », papier pour le Conseil de mai.*
  - *Mais également notez que l'identification de niche est un processus évolutif comme des stratégies plus larges que le PMF doivent également se rattacher à ceux qui évoluent - Plan stratégique du PNUD, SDG, etc*
  - *d'autres intervenants de l'extérieur du CPMT et du PNUD - FEM devraient-ils être questionnés - la réponse dépendra de la façon dont ils comprennent le PMF, le FEM, et le « contexte en évolution actuelle » (c'est-à-dire les OCB auront besoin d'un exposé complet et à jour sur ce qu'est l'évolution actuelle du contexte, en particulier à l'extérieur de leurs communautés, même avec de nombreuses ONG au niveau national sur le contexte extérieur de leur pays). Une des premières questions à laquelle répondre est « Qu'est-ce que l'évolution actuelle du contexte?»*
  - *La niche du PMF peut être différente selon le contexte du pays. Dans les nouveaux programmes nationaux le but du PMF peut être des activités de renforcement des capacités fondamentales pour favoriser la participation des OSC à l'environnement mondial, alors que dans les pays plus matures le PMF peut cibler des résultats de programmes définis. De même dans les pays reclassifiés, il peut y avoir encore plus de définition programmatique et géographique de la portée et de l'orientation du PMF.*
  - *Peut-être une question parallèle devrait également être posée : « quel est le créneau des communautés et de la société civile dans la réalisation des objectifs du FEM ? » ( à ce titre, nous sommes entrain alors d' identifier les créneaux sur la base des besoins essentiels des principales parties prenantes plutôt que sur seulement les besoins du programme) .*

• *Les programmes nationaux du PMF embrassent-ils pleinement le processus de « reclassification »? En particulier, quels sont les facteurs qui favorisent ou entravent la progression du démarrage à la « reclassification »?*

- *Les questions doivent être adressées non seulement sur le « programme national du PMF » - mais aussi les parties prenantes des pays en particulier les parties non gouvernementales. Le terme « programme national » peut se réduire au CN et AP, et en tant que tel, il n'y a plus de travail nécessaire avec les programmes de pays déjà reclassifiés puisque les membres de l'équipe pour ceux-là ont été largement interviewés à Merida. Cependant, si l'objectif est d'obtenir une vue plus profonde et plus vaste de la façon dont la mise à niveau est perçue au niveau du programme national, l'équipe d'évaluation a besoin d'interroger les parties prenantes au niveau des pays, en particulier les membres du Comité Directeur National, les ONG collaborant, les organisations communautaires et les réseaux, le gouvernement, les partenaires du milieu universitaire et d'autres experts.*
- *« Adoption entière » - bon dans le sens où il rehausse la barre de ce qui serait un résultat positif et conduit ainsi à la recherche de moyens d'améliorer totalement le processus de mise à niveau- mais a besoin de mesures / indicateurs d'objectif sur ce que cela signifie réellement.*
- *L'évaluation doit regarder de l'avant et non en arrière lors de l'évaluation de « l'adoption » de la reclassification. La principale raison est qu'il n'y aura presque personne qui va « embrasser » la reclassification sur la base d'une expérience passée – parmi ceux qui sont les plus intimement engagés dans la reclassification (les CN) il peut y avoir un ou deux commentaires favorables, mais en général, il existe un large accord que ce fut une expérience difficile au mieux. L'idée de progression ou d'évolution est très importante, ainsi si la question est posée sur la façon dont les parties prenantes voient ou aimeraient voir « l'évolution » du programme national, l'équipe d'évaluation est beaucoup plus à même de générer des contributions réfléchies et utiles.*
- *Pour répondre à la question, les répondants doivent être bien informés sur ce qu'est le processus de reclassification, ses avantages et ses inconvénients, aussi l'expérience à ce jour des programmes nationaux qui sont reclassifiés.*
- *Ainsi, il serait préférable de contacter les répondants identifiés (à la fois ceux qui seront reclassifiés et ceux qui le sont déjà) après le papier de la décision du Conseil de Mai du FEM sur les modalités de mise en œuvre de PMF FEM6 qui contient une section sur les enseignements sur la reclassification et demandant au Conseil d'approuver les politiques et procédures visant à améliorer le processus de reclassification. A moins que les politiques et les procédures correctives proposées soient approuvées, ceux qui sont vraiment dans la connaissance de la reclassification vont sûrement la rejeter. Sinon, le papier peut être partagé à l'avance et la question de savoir si la reclassification sera pleinement embrassée avec les politiques et procédures correctives proposées peut être posée.*
- *La deuxième question sur la progression est très bien accueillie, car elle permettra d'identifier ce qui doit être fait pour que les programmes nationaux soient vraiment prêts à la reclassification.*
- *Pour la deuxième question, notez que la reclassification n'est pas applicable pour tous les pays - les PMA et les PEID sont exonérés et que la reclassification n'a commencé qu'avec OP5 comme phase pilote - de nombreux programmes nationaux n'ont pas commencé avec la reclassification comme un objectif final. Si tous les programmes nationaux, et pas seulement ceux qui ont été reclassifiés ou le seront bientôt, sont interrogés sur la reclassification, alors ils devront être pleinement informés de cela. Ou peut-être le terme « reclassification » sera défini non pas en termes du présent*

*processus de reclassification et des résultats finaux (c'est à dire de changement vers un projet FSP régulier autonome, mais en termes de « services élargis et d'impact » à mesure que le programme national arrive à maturité.*

- *Il y a actuellement une catégorisation des PMF nationaux et des questions liées à la progression / évolution peuvent être rendues appropriées selon la catégorie. Mais ces catégories étaient simplement faites en fonction du nombre d'années dans le PMF ce qui comme nous le savons maintenant n'est pas la seule base d'une véritable maturité et disposition à adopter les objectifs plus importants (à savoir les observations de régression quand le gouvernement change pour une administration hostile à la participation de la société civile).*

### *L'efficacité du PMF*

- *Quelles efficacité et durabilité sont atteintes au niveau du projet ?*

- *Une autre question de suivi serait: « Quelles sont les activités et les mécanismes de soutien au niveau du programme national qui mènent à l'efficacité et à la durabilité »?*
- *Dans quelle mesure les résultats du PMF ont été élargis, reproduits ou intégrés et quels sont les facteurs qui favorisent ou entravent cela? Quel est le rôle du PNUD et d'autres agences du FEM dans ce domaine?*
- *Ce sont de bonnes questions notamment en ce qu'elles reconnaissent que d'autres organismes importants ont un rôle à jouer, que les communautés et les OSC ne doivent pas être seules à faire tout le travail.*
- *Ainsi, les gouvernements auraient aussi un rôle ?*
- *Lorsque les facteurs qui favorisent ou entravent sont identifiés, la liste des institutions qui devraient jouer un rôle devrait être élargie.*
- *Il convient de noter que l'élargissement, la réplication et l'intégration se produisent souvent sur une échelle de temps prolongée qui va au-delà de la durée de vie d'un projet seul - parfois même une décennie. L'attribution du changement est également difficile à déterminer, les parties prenantes du PMF pourraient indiquer les projets du PMF comme préparant le terrain pour de nombreuses initiatives, mais quand les FSP arrivent, ils peuvent ne pas se référer au PMF comme ayant eu un rôle dans le processus.*
- *En outre, l'ampleur de la réplication, de l'intensification et de l'intégration devrait également être envisagée en ce qui concerne les capacités des communautés et le montant de l'investissement qu'on leur a donné (c'est-à-dire de nombreux projets du PMF deviennent des modèles pour d'autres communautés et sont répliqués, mais on ne devrait pas s'attendre à ce que tous les projets fassent un impact au niveau national, compte tenu des très petits fonds mis à disposition. Dans la plupart des cas, c'est une masse cruciale de projets avec des activités de soutien, qui prend du temps et des niveaux plus élevés d'investissement, qui permet d'atteindre collectivement plus d'intensification ou d'impact politique.*

- *Quels sont les détails de représentation concernant le cofinancement et l'exécution?*

- *Le PMF est heureux que ces aspects soient revisités, il y a un besoin de mise à jour*
- *Il existe trois niveaux de cofinancement soulevés : au niveau du projet, du programme national et du programme mondial - sources de données en ce que ceux-ci diffèrent. Besoin de contre-vérification avec le CPMT. Le cofinancement est probablement de nature très sous-estimée (c'est-à-dire le temps et les efforts de bénévolat des membres du CNP).*
- *L'exécution dans le cas du PMF ne doit pas être considérée comme similaire à d'autres projets qui ne sont pas axés sur la demande et travaillent avec les*

bénéficiaires qui dans la plupart des cas ont besoin de renforcement des capacités intensif. Notez que les projets du PMF doivent être à base communautaire ce qui signifie suivre les communautés plutôt que de les forcer à agir, même si elles ne sont pas prêtes.

- Regardez non seulement ce qui est entrain d'être exécuté des fonds de l'OP5, mais aussi de l'OP3 et OP4 pour les projets encore en cours. L'exécution combinée des phases « d'enclenchement » du PMF peut être considérée à la fois du point de vue de l'efficacité (c'est à dire de l'approche patiente pour renforcer le capital social et les réseaux) et aussi de celui de l'efficacité accrue par lequel la distribution des fonds du FEM est maintenue à un plus « haut niveau » des activités prévus et résulte à une « courbe en cloche » typique du cycle de projet (c'est-à-dire l'approche programmatique du PMF peut être moins sujette à l'inefficace approche basée sur la temporalité « début » et « fin » de la mise en œuvre basée sur un projet où il ya un long arrêt au moment où un autre projet se prépare).
- De plus, l'exécution est stratégiquement calibrée - d'où la nécessité de voir comment la performance d'une année correspond -elle à celle prévue et comment le CPMT évalue le rendement et la capacité d'absorption dans l'émission des lettres d'attribution de subvention. L'UNOPS encourage grandement à accélérer le déboursement des fonds car ses frais dépendent de la quantité déboursée. Il ya donc une forte poussée proactive pour accélérer le déboursement mais il y a aussi de nombreux cas où on doit faire doucement lorsque la rapidité augmente le risque de propositions de moindre qualité et de mise en œuvre résultant à une inadéquation de l'évolution des capacités et l'action écartée.
- La « déboursement des fonds » dans une perspective à court terme est une mesure brute de l'exécution du projet, au mieux. Alors qu'il peut être appliqué aux programmes nationaux du PMF, il est important de comprendre que les programmes nationaux du PMF sont destinés à être mis en œuvre sur des périodes plus longues que celles des projets classiques du haut vers le bas. L'Administrateur du PNUD a identifié un « engagement soutenu à long terme » comme une condition permettant de l'assistance du PNUD pour aider les pays à renforcer la résilience. Le succès du PMF est construit sur son engagement direct et indirect avec les communautés et réseaux sur une décennie ou plus. Cela garantit plus d'innovation réussie conduit par la communauté et une gestion adaptative qu'un grand nombre de projets top-down et à un coût nettement inférieur. Une évaluation serait utile sur l'importance de la modalité de roulement, l'engagement à long terme du PMF et la gestion adaptative (stratégies séquentielles du programme national) sur la réussite du programme national, en particulier en termes d'élargissement, d'intégration et de réplique.

### *Contribution du PMF au développement durable et aux OMD*

• Le PMF est heureux que cet aspect soit examiné. La directive qui a été donnée au PMF était de se concentrer plus sur les avantages environnementaux mondiaux et les questions de l'autonomisation des femmes, la pauvreté, l'inégalité et l'exclusion comme secondaire. Il y a eu des contraintes au niveau du renforcement des capacités, de la gestion des connaissances, de la mise en réseau, et des subventions de défense des politiques qui auraient élargi le travail du PMF sur ces aspects.

- Dans quelle mesure le PMF contribue-t-il à réduire les inégalités entre les sexes et la promotion de l'autonomisation des femmes?
- Dans quelle mesure les questions de la pauvreté, de l'inégalité et de l'exclusion sont-elles examinées par le PMF?

- *Il serait utile de jeter un œil sur d'autres projets ou programmes, dont beaucoup sont plus axés sur ces préoccupations, par rapport au rôle de soutien du PMF pour calibrer correctement les attentes sur le programme. Il serait très utile d'examiner la question de « qu'est-ce qui est du potentiel du PMF, il devrait recevoir un mandat clair et des ressources, pour contribuer à ces préoccupations ? »*
- *Un des aspects les plus importants du PMF est qu'il fournit des fonds directement aux organismes communautaires qui leur permettent « d'agir » (agissant sur leur seule volonté, intérêt, avec l'intention et donc l'autonomisation) dans l'analyse d'un problème ou une occasion, proposant une innovation ensuite la planification et sa mise en œuvre. L'intervention permet aux organisations de renforcer leurs capacités à travers son processus d'apprentissage par la pratique - les organismes communautaires sont les principaux acteurs dans la production d'avantages environnementaux mondiaux durables. L'évaluation devrait envisager d'examiner l'effet du PMF sur les capacités organisationnelles pour agir en faveur de l'environnement mondial et la réalisation des OMD, en notant que le processus d'autonomisation est aussi important, peut-être même plus important que le résultat final à (savoir des revenus plus élevés), en particulier avec la durabilité à l'esprit.*

**Suggestions supplémentaires:**

**1. Il est important de considérer le contexte à la fois dans la recherche de réponses et l'analyse des réponses. Une catégorisation peut être faite comme des généralisations sur un domaine très hétérogène ne seront pas appropriées.**

**2. Une réflexion doit être faite pour fournir des briefings/ informations complets sur les questions de l'enquête dans laquelle des infos préalables (un peu comme le FPIC pour les peuples autochtones) sont nécessaires pour obtenir de bonnes réponses/décisions. Il serait également nécessaire de traduire lorsque l'anglais n'est pas la langue maternelle des parties prenantes répondant.**

**3. Des réunions de face-à-face en temps opportun entre la CPMT et l'équipe d'évaluation doit être une approche clé pour l'évaluation.**

## Définitions des termes clefs sur le genre

### Genre

« Le genre renvoie aux attributs sociaux et aux possibilités associés au fait d'être de sexe masculin et féminin, aux relations entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons, et aux relations entre les femmes et entre les hommes. Ces attributs, opportunités et les relations sont socialement construits et appris à travers les processus de socialisation ... Le genre détermine ce qui est attendu, permis et valorisé chez une femme ou un homme dans un contexte donné. Dans la plupart des sociétés, il existe des différences et des inégalités entre les femmes et les hommes dans les possibilités de prise de décisions, les responsabilités confiées, les activités entreprises, et l'accès aux ressources et leur contrôle »<sup>1</sup>.

### L'égalité des sexes

L'égalité des sexes fait référence à l'égalité des droits, responsabilités et opportunités des femmes, des hommes, des filles et des garçons. L'égalité des sexes est atteinte lorsque les différents comportements, aspirations et besoins des femmes et des hommes sont également valorisés et favorisés et ne donnent pas lieu à des conséquences qui renforcent les inégalités<sup>2</sup>.

### L'intégration du genre

L'intégration du genre est une stratégie mondialement reconnue pour atteindre l'égalité des sexes. Le Conseil économique et social (ECOSOC), dans ses conclusions concertées 1997/2, définit l'intégration du genre comme « ... le processus d'évaluation des incidences pour les femmes et les hommes de toute action envisagée, notamment dans la législation, les politiques ou les programmes, dans tous les domaines et à tous les niveaux. Il s'agit d'une stratégie pour faire des préoccupations et expériences des femmes aussi bien que des hommes une dimension intégrante de la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes dans tous les domaines politiques, économiques et sociaux afin que les femmes et les hommes bénéficient d'avantages égaux et que l'inégalité ne puisse se perpétuer. Le but ultime est d'atteindre l'égalité des sexes ».

«L'intégration consiste à s'assurer que les perspectives de genre et l'attention à l'objectif de l'égalité des sexes sont au centre de toutes les activités - l'élaboration de politiques, la recherche, la sensibilisation/dialogue, la législation, l'allocation des ressources et la planification, mise en œuvre et le suivi des programmes et projets ».

### L'autonomisation des femmes

L'autonomisation des femmes s'intéresse aux femmes gagnant du pouvoir et le contrôle de leur propre vie. Il s'agit de la sensibilisation, la confiance en soi, l'expansion des choix, un meilleur accès et contrôle des ressources et des actions visant à transformer les structures et les institutions qui renforcent et perpétuent la discrimination et l'inégalité. L'autonomisation des femmes ne peut être atteinte dans le vide; les hommes doivent être impliqués tout au long du processus de changement<sup>3</sup>. Une stratégie complémentaire à l'intégration du genre est donc des «interventions ciblées» qui ont pour principal objectif la réduction des écarts entre les sexes qui désavantagent les femmes.<sup>4</sup>

<sup>1</sup> "OCHA Gender Tool Kit", United Nations Policy Development and Studies Branch, December 2012.

<sup>2</sup> <http://www.un.org/womenwatch/osagi/gendermainstreaming.htm>

<sup>3</sup> Ibid.

<sup>4</sup> <http://www.un.org/womenwatch/osagi/pdf/e65237.pdf>